

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909.
Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° LXIX

88^e ANNÉE
1997

Date à retenir :

Samedi 11 octobre 1997

17 h 30 Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

18 h 30 Assemblée Générale au Lycée Maine de Biran

19 h 30 Apéritif et Banquet Amical

Sous la présidence
de

Françoise CATALAA-DARPEIX

Sculpteur

Professeur École d'Architecture

Paris Villemin (Ex Upa 1) - Beaux Arts de Paris



Pour faciliter la tâche de vos camarades du bureau, vous mettre à jour de votre cotisation, continuer à recevoir le bulletin de l'Association et vous inscrire pour le banquet du 14 octobre, remplissez le formulaire ci-contre et retournez-le sans tarder à Lucien RIPOCHE avec votre cotisation (chèque bancaire ou postal).

ADRESSES UTILES :

- Le Président : René CALVES
28, Bd Montaigne - 24100 BERGERAC - Tél. : 53 57 72 66
- Le Secrétaire Général : Lucien RIPOCHE
6, rue du Cnel Fabien - 24100 BERGERAC - Tél. : 53 57 57 92
- Le Trésorier : Pierre SIMBRIN
14, Avenue Wilson - 24100 BERGERAC - Tél. : 53 61 93 07

C.C.P. Anciens Élèves Collège Henri IV - Lycée Maine de Biran n° 367-52 Z LIMOGES

Adressez la correspondance au Secrétaire et informez-le de vos changements d'adresse.

Formulaire à garnir et à renvoyer avant le 5 Octobre 1997 au secrétaire :
Lucien RIPOCHE, 6 rue du Colonel-Fabien, 24100 BERGERAC

I) IDENTIFICATION : (en capitales, S.V.P.).

NOM : Prénom :

Nom de jeune fille :

Profession :

Promotion 19 - 19.....

Adresse (avec code postal) :

II) PROCURATION : Je donne pouvoir à mon camarade

M.....
(inscrire ici le nom d'un mandataire présent à l'A.G. ou laisser en blanc) pour me représenter
à l'Assemblée Générale du **samedi 11 octobre 1997**

A....., le 1997

Signature :

III) INSCRIPTION AU BANQUET du 11 octobre 1997

Veuillez inscrire personnes à 150 Frs =Frs

IV) J'y ajoute ma COTISATION 1997-1998

(150 Frs dont 75 Frs pour le bulletin) =Frs

TOTAL :Frs

que je règle à : Amicale Anciens Élèves du Collège et Lycée de Bergerac

a) soit par chèque bancaire,

b) soit par chèque postal (3 volets) n° 367-52 Z LIMOGES.

Il ne sera perçu que des règlements par chèque le jour de l'A.G.

Date limite d'inscription au banquet : **5 OCTOBRE 1997** le nombre de places étant limité.

V) RECOMMANDÉ :

J'aimerais rencontrer notre camarade

que j'ai perdu de vue.

Veuillez adresser un bulletin d'adhésion à notre camarade

Le non-versement de la cotisation pendant 2 années consécutives entraînera la radiation
d'office du service du Bulletin.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN

Bergerac, le 5 septembre 1997

Chères Amis, Chers Amies,

Ce bulletin a été réalisé par Philippe REGNAUD assisté de Mr le professeur BARTHE, Pierre SIMBRIN et Ghislaine MARZIAC; je remercie cette équipe ainsi que les camarades, trop rares hélas, qui les ont aidés.

Reflète des activités et de la vie de l'Amicale il est ouvert à tous ceux qui désirent s'y exprimer en le rendant plus vivant encore et je vous recommande sa lecture.

Heures de joie et de peine se succèdent ; tristesse causée par la perte d'amis très chers, parmi eux Maxime LACOMBE vice-président de l'Amicale ; il venait d'organiser notre fête annuelle quand il nous a quittés brutalement.

Cette soirée lui sera donc dédiée et je souhaite vous y retrouver nombreux, il aimait tant nos retrouvailles.

Nous nous rassemblerons au Monument aux Morts du Collège Henri IV à 17 h 30. L'Assemblée Générale se tiendra ensuite au Lycée Maine de Biran. L'apéritif sera servi à 19 h 30 au restaurant La Flambée ou aura lieu notre banquet qui sera présidé par Madame CATALAA-DARPEIX, sculpteur, professeur à l'École d'Architecture des Beaux-Arts de Paris Villemin, ancienne élève du Collège de jeunes filles de Bergerac.

Vous viendrez nombreux l'accueillir, ce sera l'occasion de retrouver vos souvenirs de jeunesse. Je vous remercie de votre participation ainsi que celle de vos conjoints et amis qui seront les bienvenus.

Dans cette attente, je vous assure de mes très amicaux sentiments.

Le Président,
René CALVÈS

NB - Selon l'usage il ne sera recueilli aucune collecte; les discours seront limités à trois : ceux des élèves délégués, du Président de l'Association et du Président de la fête qui prendra la parole au dessert.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur aucun couvert ne sera marqué à l'avance.



L'heure des retrouvailles au Collège.



LXIX

BULLETIN

1997

MEMBRES D'HONNEUR : M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1893-1978), M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET (1892-1971), M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION : MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1881-1966), M. LE DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU (1906-1984), GEORGES BRASSEM (1924-1989).

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT : M. LE SOUS-PRÉFET DE BERGERAC, M. LE MAIRE DE BERGERAC, M. LE PROVEISEUR DU LYCÉE MAINE DE BIRAN, M. LE PRINCIPAL DU COLLÈGE HENRI IV.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : PRÉSIDENT D'HONNEUR : JEAN BARTHE - PRÉSIDENT : RENÉ CALVÈS - VICE-PRÉSIDENTS : COLETTE REULET, BERTRAND ROUSSEAU - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : LUCIEN RIPOCHE - TRÉSORIER : PIERRE SIMBRIN - ADMINISTRATEURS : GHISLAINE MARZIAC, CORINNE SICAUD, CHARLES-ALBERT GHYSELS, RAYMOND LAVIGNE, BERNARD MARTY, MICHEL QUÉTIN, PHILIPPE REGNAUD, CHRISTIAN RÉGNIER.

ADMINISTRATEURS HONORAIRES : JEAN BARTHE, ANDRÉ DELPÉRIER.

SOMMAIRE

Situation financière.....	4
Assemblée Générale	5
Discours des élèves délégués ...	11
Discours de René CALVES	12
Discours de Jacques GUÉRIN .	14
Classe de latin.....	16
Maine de Biran infos.....	17
Nouvelles collège Henri IV.....	19
Nécrologie	20
In mémoriam.....	21
Échos de l'azur	22
Moulin de Malfourat	23
Ce siècle allait avoir 50 ans	25

SITUATION FINANCIÈRE 1996-1997

RECETTES

Disponible au 13/10/96	16.560,33
Loyers, cautions et droit au bail	43.260,00
Cotisations	12.300,00
Bulletins	12.525,00
Dons	150,00
Participation au repas A.G.	12.320,00
Coupons intérêts et vente titres	878,63

Total : 97.993,96

En caisse au 05/10/97

Caisse d'Épargne	5.186,77
C.C.P.	1.669,94
C.C.S.O.	99,60
C.C.S.O.	22.423,85

Total : 29.380,16

DÉPENSES

Impôts immeubles	5.440,00
Entretien caveau, gerbes et fleurs	2.977,00
Frais secrétariat, documentation et dons	5.638,50
Bulletin et annuaire	17.366,40
Frais d'Assemblée Générale et repas	22.423,90
Subvention Maine de Biran et sortie Jeunes Allemands }	13.092,00
Travaux immeuble et assurances	1.676,00

Total : 68.613,80

Disponible au 5/10/97

29.380,16

Valeurs mobilières :	31.426,68
Valeurs immobilières :	277.460,00

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Dimanche 13 Octobre 1996

C'est à 10 heures 30 que de nombreux amis se sont retrouvés devant le vieux collège HENRI IV pour y faire l'Assemblée Générale Annuelle de l'Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran.

A 10 heures 45 le Président René CALVES ouvre la séance en souhaitant la bienvenue et remercie tous les nombreux présents, certains accompagnés de leur conjoint : ARNOUX Gabriel - AURIOL Guy - BARDON Yves - BEGUERIE Georges - BLAIS Pierre Henri - BOURDIL Huguette - CALVES René - CAMUS Jacques - CAMUS Marie Claude - CHAMPEVAL Denise - CHAMPEVAL Jeanne Marie - CHAUMARD Pierre - DAURIAT Daniel - DELAGE Jean- François - DELEMASURE Raymonde - DESPONT Louis et Madame - DE WINTER Madeleine - EMON Emile - FAURE Simone - GAILLARD Fernande - GAY Jean - GUERIN Jacques - LACOMBE MaXime - LAGUEYRIE CAMUS Marthe - LAMBERT Michel - LAVIGNE Raymond

- LUSIGNAN Pierre - MALAFAYE Christian (représentant son épouse) - MARTINEZ Mathilde - MARZIAC Ghislaine - MARZIAC Pierre- MECIECA Françoise - POUMET Pierre - REGNAUD Philippe - REULET Colette - RIPOCHE Lucien - ROCHE BAYARD Pierre - ROUBENE Sylvette - ROUSSEAU Bertrand- ROUSSELOT Paule - SELOSSE Jean - SIMBRIN Pierre.

En souvenir des anciens camarades disparus, une minute de silence fut observée.

René CALVES présenta à l'assistance le Président de l'Assemblée Générale, Monsieur Jacques GUERIN Préfet Honoraire de Région et



La minute de silence au Monument aux Morts : On reconnaît de gauche à droite : Maxime LACOMBE - Mr le député-maire Daniel GARRIGÜE - Le Président René CALVÈS - Le Préfet Jacques GUÉRIN.



Notre Président sonne la cloche. L'heure de la récréation est terminée ... en place pour l'Assemblée Générale.

le remercie d'avoir bien voulu accepter la Présidence de ces retrouvailles annuelles.

Le secrétaire donne lecture des nouveaux adhérents à l'Amicale : ARRAS Jean Marc - BLAIS Pierre Henri - DE WINTER Madeleine - HOTCHKISS Paulette - LECAT Michel - MAHUZIER Nicole - PERIA Philippe - PICHOT Raymonde - ROUSSELOT Paule - TOSON Gilbert.

Viennent ensuite les noms des amis absents : ARZAC Jean Marcel - BARTOLI Enzo - BARBEROLLE Georges - BEAUCHE Alain - BECHENNEC Odette - BILLAT Jacques - BLAIS Pierre Henri - CHAIGNEAU Pierre - CHATEAU Michel - COQ Jean - COUDERT Paul - DELAGE Jean-François - DELOURME Gilbert - DELTRIEUX Guy - DENIEUL CORMIER Anne - DESAGUILLER Auguste - DEVINE Robert - EMON Emile FLAMARI Germaine - FOUCAUD Pierre - GERAUD JARDEL Jean - GHYSELS Charles Albert - GOOD Christian - GOOD Jean - GRAVIER France - GRAVIER Jeanne - GRAVIER Jean Paul - HENNIQUEAU Pierre - JAFFART Francis - JOYAUX Jacques - LAGABRIELLE Jacques - LAROUMANIE Jean - LARTIGUE Jean - LECAT Michel - LEFEVRE Jean Victor - LETURGIE Sophie - LOIJBIERE Robert - LUSIGNAN Jean - MAGNIN Michèle - MALGAT Jean - MEYNARD Yves - MARS Jack - MARSAC Pierre - MAS Jean - MASSET Robert - MOUROT Louis - MOUROT Marcel - NALLET Henri - NOUVIAL Roger - PASQUET BOURZAC Françoise - PENAUD Jean - PICHOT Raymonde - PRIAT Simone - RANOUX Arsène - REGNIER Christian - ROUBENE Sylvette - SARRAUTE Georges - SCHILTZ Pierre - SICAUD Bernard - SICAUD Corinne - SIMOUNET Guy - TEXIER. Lucien - TOSON Gilbert - VACHIA Jean Marcel - VEDRINES Albert - VEUNAC Jean-Pierre - VILLOT Alain - VOULGRE Jean Pierre.

René CALVES fait ensuite le rapport moral et des activités faites au cours de l'année écoulée. Puis s'adressant directement à l'assemblée, il demanda s'il y avait des questions, des suggestions ou même des critiques. Le Président proposa pour la prochaine assemblée générale une présidence féminine qui fut acceptée à l'unanimité.

Un débat fut ouvert pour savoir si le repas de la prochaine assemblée se ferait le midi ou le soir. Après plusieurs points de vue, il a été décidé que le repas se ferait une année le midi, une année le soir, ceci afin de contenter tout le monde.

Le Président donne le parole au trésorier Pierre SIMBRIN qui obtint le quitus, et qui commenta détail par détail le bilan. Cette année encore les comptes faisaient ressortir un léger positif compte tenu des frais engagés (réparation de la maison, secrétariat, don à Henri IV et Maine de Biran, impôts, etc...).

René CALVES remercie vivement celles et ceux qui ont participé à la rédaction du Bulletin, en particulier Colette REULET et Ghyslaine MARZIAC pour la réalisation de l'Annuaire en collaboration avec Sophie CAMATTA, Karine BOURDE, Mademoiselle BAURIN - étudiantes en BTS "Assistante de Direction" - dirigées par leur professeur Madame SCHOLTES - du Lycée Maine de Biran. Il remercie également Pierre DUPUY, Philippe REGNAUD, Lucien RIPOCHE, Pierre SIMBRIN, pour leur participation à l'ensemble du Bulletin.

Ensuite, il signala que notre Camarade Jean SELOSSE- peintre de talent confirmé exposera ses peintures du 9 au 17 novembre à BOIS-GUILLAUME.

Le Secrétaire donna lecture des membres du bureau dont le mandat arrive à expiration. Des candidats furent demandés parmi les présents. Il n'y eut pas de volontaire aussi par vote à main levée, les membres renouvelables furent réélus, ainsi



Auditeurs attentifs durant l'Assemblée Générale.

qu'un nouveau membre du bureau, en la personne de Philippe REGNAUD.

René CALVES fait ensuite le rapport moral et des activités faites au cours de l'année écoulée. Puis s'adressant directement à l'assemblée, il demanda s'il y avait des questions, des suggestions ou même des critiques. Le Président proposa pour la prochaine assemblée générale une présidence féminine qui fut acceptée à l'unanimité.

Un débat fut ouvert pour savoir si le repas de la prochaine assemblée se ferait le midi ou le soir. Après plusieurs points de vue, il a été décidé que le repas se ferait une année le midi, une année le soir, ceci afin de contenter tout le monde.

Le Président donne la parole au trésorier Pierre SIMBRIN qui obtint le quitus, et qui commenta détail par détail le bilan. Cette année encore les comptes faisaient ressortir un léger positif compte tenu des frais engagés (réparation de la maison, secrétariat, don à Henri IV et Maine de Biran, impôts, etc...).

René CALVES remercie vivement celles et ceux qui ont participé à la rédaction du Bulletin, en particulier Colette REULET et Ghyslaine MARZIAC pour la réalisation de l'Annuaire en collaboration avec Sophie CAMATTA, Karine BOURDE, Mademoiselle BAURIN - étudiantes en BTS "Assistante de Direction" - dirigées par leur professeur Madame SCHOLTES - du Lycée Maine de Biran. Il remercie également Pierre DUPUY, Philippe REGNAUD, Lucien RIPOCHE, Pierre SIMBRIN, pour leur participation à l'ensemble du Bulletin.

Ensuite, il signala que notre Camarade Jean SELOSSE- peintre de talent confirmé exposera ses peintures du 9 au 17 novembre à BOIS-GUILLAUME.

Le Secrétaire donna lecture des membres du bureau dont le mandat arrive à expiration. Des candidats furent demandés parmi les présents. Il n'y eut pas de volontaire aussi par vote à main levée, les membres renouvelables furent réélus, ainsi qu'un nouveau membre du bureau, en la personne de Philippe REGNAUD.

René CALVES remercia l'assemblée de son attention, et donna rendez-vous à l'entrée du Collège pour déposer une gerbe devant le monument aux Morts. Cette cérémonie fut présidée par le Président de l'Amicale, René CALVES, le Président de l'Assemblée Générale, Jacques GUERIN, le Principal du Collège, Monsieur ARCHAMBAULT de VENÇAY accompagnés par deux élèves du Collège ainsi que deux élèves du Lycée MAINE DE BIRAN qui déposèrent une gerbe devant le Monument aux Morts. Y assistait également Monsieur le Député Maire Daniel GARRIGUE.

A l'issue de cette cérémonie, rendez-vous fut pris au Restaurant "La Flambée" pour y prendre le repas annuel. A 12 h 30, un apéritif de bienvenue fut servi.

Après les discours habituels, un excellent repas fut servi où accompagnés de leurs conjoints ou amis assistaient :

ARNOUX Georges, AURIOL Guy, BARDON Yves, BARTHE Jean, BEGUERIE Georges, BOURDIL Huguette, CAILLET Marie-Thérèse, CALVES René, CAMUS Jacques, CAMUS Jean, CHAMPEVAL Denise, CHAMPEVAL Jeanne, CHAUMARD Pierre, CORNUMichel, DE WINTER Madeleine, DELEMASURE, DELPRAT Odile, DELPRAT Valérie, DESPONT Louis, DOZIDO Nadalette, DUPUY Pierre, FAURE Simonne, GAILLARD Fernande, GAY Jean, GELBART Jacques, GIRAUDEL Philippe, HOTCHKISS Paulette, LA COUSERIE AVEROUX, LACOMBE Maxime, LAMBERT Michel, LAMOUREUX Jean, LAVIGNE Raymond, MAHUZIER Nicole, MALAFAYE Edith, MANET Michel, MARTINEZ Mathilde, MARZIAC Adeline, MARZIAC Ghislaine, MARZIAC CORNU Martine, MARZIAC Pierre, MORAND

MONTEIL Bernard, PAZAT Maxime, PETIT Michelle, PETIT Pierrette, POUMET Pierre, RAMPOLDI Gilbert, REGNAUD Philippe, REULET Colette, RIPOCHE Lucien, ROUSSEAU Bertrand, ROUSSELOT Paule, SELOSSE Jean, SIMBRIN Pierre, VIVIER DE LA POYADE.

Menu

Punch au Monbazillac et ses Amuse-bouches

—

Terrine de Foie Gras de Canard et sa Gelée

—

Fricassée de Sanglier à l'Ancienne

—

Rafraîchissement Périgourdin de la Flambée

—

Carré d'Agneau rôti persillé

Garniture de Légumes et Pommes sarladaises

—

Panaché de Salade de saison

aux Cerneaux de Noix

—

Assortiment de Fromages

—

Dessert glace motif Henri IV

—

Café

VINS

—

Monbazillac,
Château Septy

—

Magnum Pécharmant
La Tillaie

—

Champagne

—

Liqueurs



Pendant le banquet, Monsieur et Madame BARTHE entre Monsieur et Madame DE VANÇAY.



Pendant le banquet, de gauche à droite : Notre trésorier Pierre SIMBRIN, Édith MALAFAYE, Michel LAMBERT, Madame SIMBRIN.

DISCOURS DES ÉLÈVES DÉLÉGUÉS

François LABORIE
La Garenotte
24520 COURS DE PILE

Sophie BOURGEOIS
33, rue de Coulmiers
24100 BERGERAC

Monsieur le Président,
Monsieur le Principal,
Mesdames, Messieurs

Nous avons été à la fois très honorés et terrifiés lorsqu'il nous a été proposé de prononcer quelques mots en cette occasion .

- Terrifiés car nous, Modestes élèves de 3e, avons déjà bien du mal, aux dires de nos redoutables professeurs, à rédiger sans trop de fautes nos devoirs, à tenir un discours cohérent. Alors, un discours devant une si docte assemblée !

- Mais très honorés aussi, et un peu rassurés, car après tout, vous êtes aussi passés par là, il n'y a pas si longtemps, et les excellents souvenirs que vous échangez seront les nôtres bientôt.

- Chacun sait bien que la mémoire est sélective et qu'elle transformera vite ces heures d'angoisse et de peine que sont contrôles , devoirs , interrogations multiples en autant d'anecdotes plaisantes et nostalgiques que nous viendrons partager avec vous.

- D'ailleurs, nos aînés qui sont maintenant au Lycée ne reviennent-ils pas bien vite, sous le glorieux prétexte de chercher leur diplôme du Brevet tout neuf, mais en réalité heureux de retrouver des lieux familiers, de saluer leurs anciens bourreaux et de prévenir doctement leurs jeunes camarades, riches de leur expérience ? Car ils sont aussi un peu tristes d'être pour un temps redevenus les "petits", eux qui il y a encore quelques mois étaient les "grands" du collège.

- A notre tour d'être, pour un an, les "grands", avant de devenir les "anciens", heureux d'avoir à l'intérieur de ces murs tant appris sur les autres et sur nous.

- Car y avoir passé, nous pourrions presque dire vécu, 4 ans, ce n'est pas seulement avoir fréquenté les meilleurs auteurs, avoir découvert tant de domaines mystérieux, depuis la langue d'Homère jusqu'au langage informatique, c'est aussi avoir rencontré nos amis, forgé nos goûts et notre personnalité, avoir vécu tant de joies et quelques peines, tant d'espoirs et quelques désillusions, que nous considérons avec une certaine envie nos petits frères de 6e qui, derrière leur énorme cartable, se préparent à accomplir ce voyage riche et mystérieux qu'est la scolarité au collège .Mais vous êtes là pour nous rappeler heureusement que rien ne finit complètement quand on le désire vraiment.

Nous vous remercions donc de nous accueillir parmi vous et vous souhaitons une bonne journée de retrouvailles.

Discours du Président René CALVES

René CALVES répondit aux élèves délégués en les exhortant au courage et à la patience, les assurant de la sollicitude et de la solidarité de leurs anciens.

Il salua ensuite aimablement les nombreuses dames présentes ainsi que tous les camarades fidèles au rendez-vous de l'amitié, regrettant l'absence de certains en souhaitant les revoir un jour; rappela la mémoire de nos chers disparus.

Il souhaita la bienvenue à Bergerac à Monsieur DUFOUR, nouveau proviseur du Lycée Maine de Biran et à son épouse.

Il salua Monsieur ARCHAMBAUD de VENSAY et Madame, félicitant le principal du Collège Henri IV pour les résultats obtenus par le Collège et rappela le partenariat sincère qui nous unit depuis toujours.



Au cours du banquet, on reconnaît : le docteur Bertrand ROUSSEAU, le Président CALVÉS et à l'extrême droite le Préfet Jacques GUÉRIN.

Il fit applaudir notre doyen et président d'honneur : Monsieur le professeur Jean BARTHE accompagné de Madame BARTHE, pour leur assiduité à nos réunions.

Puis continua en ces termes :

Avant d'en terminer je tiens à remercier celles et ceux qui m'ont aidé à réaliser le bulletin (que j'espère vous lirez attentivement) l'Annuaire (qui sera remis à jour tous les 2 ans) et à organiser cette journée de l'Amitié ; en particulier :

- Colette REULET TAILLANDIER, GHISLAINE MARZIAC DESVERGNE, Maxime LACOMBE, Pierre SIMBRIN, Lucien RIPOCHE, Philippe REGNAUD, Pierre

MARZIAC à la photo, Madame SCHOLTES responsable du BTS Assistantes de Direction à Maine de Biran et ses élèves, l'imprimeur GASSIE et Pierrot notre reporter Vidéo, les amis du vieux Bergerac pour leur exposition de photos anciennes; Bien sur je n'oublie pas de féliciter notre traiteur Jean Louis BOURNIZEL qui par son accueil et son talent magnifie notre banquet.

Puis il s'adressa au président du banquet :

Monsieur le Président, Cher Ami,

C'est grâce à Pierre POUMET que j'ai pu te contacter et je te remercie d'avoir accepté de présider notre banquet de cette année.

Permetts moi donc de te présenter :

GUERIN Jacques né à Saint Germain et Mons en 1925 - Après de solides études au Collège Henri IV et la Fac de Droit à Bordeaux, sanctionnées par une licence et deux D.E.S. de Doctorat, diplômé de I.E.P. de Paris en 1951. Reçu en 1952 au Concours de Chef de Cabinet tu entres dans la carrière préfectorale. Tu visites une partie de la France en tant que sous préfet et dirige le cabinet du Préfet de la Région Aquitaine de 1967 à 1974. Après avoir été 3 fois préfet, tu deviens préfet de la Région Auvergne en 1985 puis de la région Bretagne en 1988 où la retraite bien méritée termine ta carrière préfectorale en 1990 - Très pris par tes occupations depuis ta retraite, tu es administrateur du C.H.U. et président du cercle des "Amis de Bordeaux" en plus de tes fonctions d'administrateur de 3 ou 4 autres offices ou associations.

Toutes ces fonctions t'ont valu une brochette de décorations et de mérites parmi lesquelles je citerai la croix de combattant volontaire de la Résistance, Officier de la légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre National du Mérite, Commandeur des Palmes Académiques etc... jusqu'au Mérite National (Italie).

Tu es marié à Josée MAURY-LASCAUX (Pharmacien d'Industrie) et vous avez eu deux enfants Pierre, Chef de Service à la S.F.R. et Anne, Conservateur au Musée d'Aquitaine.

Cette carrière bien remplie ne t'a pas empêché de devenir un sportif éclectique :

- par équipe tu as été champion de France de Rugby avec les juniors de l'USB en 1945 -tu as pratiqué avec ardeur le vélo, le tennis et le golf entre autres.

- tu aimes les voyages, mais tu es surtout un passionné de musique et de piano que t'a enseigné Mlle HANSEN qui voulait faire de toi un concertiste.

Difficile d'avoir une carte de visite aussi bien remplie, une réussite aussi parfaite pour laquelle nous te félicitons et sommes fiers de toi en attendant d'en apprendre davantage car j'ai l'honneur de te donner la parole.

EXTRAITS DU DISCOURS DE Mr JACQUES GUÉRIN

Préfet de Région (honoraire)

lors du banquet du 13 Octobre 1996

Quand j'ai franchi le porche de notre collège, un flot d'images m'a submergé.

Le décor a peu changé, la cloche est toujours là, ne manque que le portier avec son panier de viennoiseries, et l'enfant que je fus et qui gambadait dans les cours et les couloirs, est, pour un temps revenu, entouré du visage juvénile de ses camarades, figés dans une éternelle jeunesse, celle de nos souvenirs.

Ne serait-ce que pour cela, pour cette émotion unique, merci Cher Président, de m'avoir convié à participer à cette Assemblée Générale de l'Association.

C'était donc en 1936. J'arrivais de mon village SAINT GERMAIN ET MONS.

Pour les ruraux comme moi, c'était l'internat. Première année d'adaptation difficile à ce monde clos, réglé par la discipline et le rythme de vie d'un collège d'autrefois. Mais, jour après jour, d'un cours à l'autre, d'une récréation aux travaux en étude, j'ai découvert un groupe dont les liens, peu à peu, se sont resserrés. Je n'ai oublié aucun de ces camarades que le sort m'avait ainsi donnés..

Eloigné du Bergeracois par ma profession, j'ai dû au hasard le plaisir d'en retrouver aux quatre coins de la France : les SUBERCAZEAU et MASSY à BLAYE, AURIOL à PARIS, MINICONI à THIONVILLE ou JULIEN à CLERMONT-FERRAND. D'autres, sont restés toujours à portée du regard, comme POUMET à MOULEYDIER, MANET, CAMUS et BEGUERIE à BERGERAC.

J'ai passé avec eux le baccalauréat pendant ces années noires, 1941-1942,

sans difficultés particulières. J'étais un élève studieux, ce qui m'a permis de bien intégrer les leçons de nos chers Maîtres, parmi lesquels je saluerai, avec une respectueuse reconnaissance, Monsieur le Professeur BARTHE. Une habitude de rigueur de travail, de raisonnement logique, d'appétit de savoir, prises sous leur bienveillante férule, m'ont accompagné toute ma vie. Je n'ai pas eu d'autre bagage à porter avec moi, d'un bord à l'autre de l'existence, que celui-là. Avec peut-être un complément : la rude formation du rugby qui m'a donné le sens de l'équipe, le respect de l'adversaire et la volonté de surmonter l'obstacle.

Quelles sont aujourd'hui les principales attributions des Préfets ? Il en est de traditionnelles et d'autres récentes. On a dit des Préfets qu'ils étaient, en quelque sorte, les miroirs du temps. L'un des traits de cette fonction est, effectivement, sa capacité d'adaptation dans le temps et aux circonstances. Tous les Gouvernements en ont joué. L'une des vertus du Corps, outre sa loyauté, est sa totale disponibilité. Elle est d'abord physique : l'obligation de résidence, de permanence. Les Préfets sont mobilisés 24 heures sur 24, pour faire face à tout évènement. Si l'un s'absente, ses collaborateurs doivent pouvoir le trouver dans les minutes qui suivent. Ils sont responsables, au nom de l'Etat de l'ordre public, de la tranquillité des citoyens et doivent savoir à tout instant ce qui se passe dans leur département.

Cette obligation a pour corollaire un devoir d'informer le Gouvernement, en particulier de l'évolution de l'opinion. L'observation attentive de la vie politique, les contacts suivis avec les secteurs économiques et sociaux, entrent de ce fait dans les obligations du Préfet. Ils en

font également l'interlocuteur privilégié, celui qui peut à la fois parler au nom de l'Etat, invoquer l'intérêt général face aux intérêts privés et, lorsque c'est nécessaire, apparaître comme l'intercesseur entre toutes les parties.

Une image mieux perçue est celle du Préfet gestionnaire, ordonnateur des dépenses de l'Etat dans le département, représentant du gouvernement et de chacun des Ministres. Il a donc autorité sur l'ensemble des services. Lui échappent les questions fiscales (Dieu merci !), la justice, l'enseignement.

Représentant de l'Etat et du Gouvernement le Préfet peut se faire l'avocat des causes locales. Agent du pouvoir central dont il assure l'administration locale, il peut être le moteur et le régulateur de l'évolution économique et sociale. Responsable de l'ordre républicain, il doit être prêt à formuler des solutions de compromis qui permettent à la société civile de fonctionner. C'est cette dualité permanente qui me paraît en fin de compte de mieux caractériser cette fonction que l'on apprend sur le terrain, en puisant dans l'expérience acquise et qui fait de ce métier, en dépit de ses lointaines racines, l'un des plus neufs qui soit, l'un des plus adaptés en tout cas aux problèmes de notre temps.

C'est en Bretagne que ma carrière a pris fin, la retraite venue. Ma nomination à RENNES en 1988 est intervenue quelques mois après la mort de Roland BATARD. Tous les anciens de notre classe se souviennent de ce garçon plus mûr que la plupart d'entre nous, prodigieusement intelligent et d'une grande générosité de coeur. A MORLAIX, où il avait enseigné, il s'était fait le chantre du rapprochement franco-allemand, après avoir été l'un des premiers et plus jeunes résistants de FRANCE. C'est en pensant à lui que je relirai ces dernières lignes de "L'éducation sentimentale" de Gustave FLAUBERT.

A la fin du livre, Frédéric et son ami Deslauriers résument leur vie :

"Exhumant leur jeunesse, à chaque phrase, ils se disaient : te rappelles-tu ?

Ils revoyaient la cour du collège, la chapelle, le parloir, des figures de pions et d'élèves ... les distributions de prix, la joie des vacances".

Là, je passe quelques lignes qui ont trait à une autre forme d'éducation et, sans trahir FLAUBERT, j'arrive aux derniers mots : "c'est là ce que nous avons eu de meilleur, dit Frédéric.

- Oui, peut-être bien ! C'est là ce que nous avons eu de meilleur, dit Deslauriers".

Il y a 50 ans :

Le 26 mai 1947 était inauguré le monument élevé devant le Collège Henri IV à la mémoire, à la gloire des camarades morts pour la France.

Il y a 20 ans :

Cinquantième Banquet du 16 Octobre 1977 au restaurant de la Flambée.

Le docteur René ROUSSEAU était président de l'Amicale.

- Étaient invités les élèves : MAZZOCO et Melle DE BIASI (que sont-ils devenus ?).

- Présidait le banquet : André BILLAT responsable de l'infrastructure de la région Aquitaine à l'Aérospatiale (Ancien élève d'Henri IV).

LA CLASSE DE LATIN (1933-1934)

En 6ème et 5ème A, on commençait à apprendre le latin. La section B ne l'apprenait pas. B comme Barbares. Les A c'était le monde latin, le monde de Rome.

Dès que nous pénétrions en classe de latin, elle était à droite en allant vers la salle de gymnastique, en face du couloir qui menait au réfectoire, et à l'infirmerie. Pourquoi l'infirmerie était-elle en face du réfectoire ? Vraisemblablement pour prévenir ou soigner les indigestions des pensionnaires après les repas.

Mais revenons en classe de latin. Le soubassement des murs, si mes souvenirs sont bons, avait une teinte crème ou rosée jusqu'à une hauteur de 1 m 80 environ, le dessus était bleu ciel, un bleu ciel strié de lignes verticales et horizontales, réalisées à la craie, qui constituaient autant de rectangles ou de cases dans lesquels étaient reproduits, toujours à la craie, les sacro saintes règles de la grammaire latine. Devant la chaire du professeur, en rangs figés et parallèles, se trouvaient les bancs des élèves, des pupitres longs et mastocs, munis naturellement d'encriers en porcelaine. Sans être sévère, le professeur exigeait une discipline soutenue. Pendant l'hiver et la saison fraîche, le poêle avec près de lui sa réserve de bois, ronronnait doucement. Sur le couvercle étaient toujours déposées quelques feuilles d'eucalyptus qui embaumaient la classe. Ma mémoire olfactive conserve encore ce parfum après plus de soixante ans. Nous hahaniions sur César et sa guerre des Gaules. Nous effleurions Ciceron, osions à peine pénétrer dans les bosquets de Virgile.

La grammaire latine était redoutable, les déclinaisons nous assaillaient sans relâche. Rosa la rose n'était qu'un B. a ba. Nous avons appris "l'oiseau (avis) au génitif pluriel, a besoin de son i contre la pluie du ciel". Les cancre confondaient "avium " avec "avion". Ces règles de grammaire latine, inscrites sur les murs, il fallait les savoir par coeur, elles étaient tyraniques. Le maître obligeait l'élève ignare à se lever, à se retourner vers le mur, et à lire la règle grammaticale qu'il n'avait pas su. Il la lui indiquait à l'aide d'un très long bambou qui était en permanence près de sa chaire. Souvent, le bambou dérapait et tombait sur le crane vide de l'élève oublieux. Chaque quinzaine nous avions une interrogation écrite. C'était toujours un vendredi, afin, vraisemblablement de permettre au professeur de corriger les copies le dimanche.

À la première heure de latin, le lundi, alors que nous n'avions pas encore pénétré dans la classe, le maître annonçait les notes, et chaque élève devait occuper une place en fonction de la note obtenue. Les deux élèves qui avaient eu la meilleure note devenaient "Consuls" pour une quinzaine. Ceux qui avaient plus de la moyenne étaient les "Patriciens". Quant à ceux dont le devoir n'avait pas obtenu dix, ils étaient relégués au fond de la classe et constituaient "la Plèbe".

Cher Monsieur GABORIT, vous nous appreniez ainsi, non seulement le latin, et ses règles grammaticales, mais vous nous avez imprégnés de la Rome antique, de ses lois et de sa hiérarchie. La classe de latin c'était aussi la République romaine.

P. CHAUMARD

MAINE DE BIRAN INFOS

BILAN DE LA RENTRÉE :

Au 1er octobre 1996, le lycée compte 1 529 élèves.
L'établissement accueille des lycéens de la seconde à la terminale et des étudiants de BTS répartis dans 51 divisions :

- * 511 élèves dans 15 classes de seconde
- * 383 élèves dans 14 classes de première
- * 555 élèves dans 15 classes de terminale
- * 180 élèves dans 7 classes de BTS

Le personnel enseignant se compose de :

- * professeurs : 146
- * documentalistes : 2
- * personnels de direction : 2
- * chef de travaux : 1
- * gestionnaire-agent comptable : 1
- * conseillers principaux d'éducation : 3
- * personnels administratifs : 7
- * personnels de santé : 2
- * maîtres d'internat et surveillants d'externat : 13
- * personnels de services et de laboratoires : 36
- * personnes en contrat emploi solidarité : 39



BERGERAC - Le Collège - Vue intérieure

V. Fleuret, édit. à Bergerac



*Le repas du lundi 21 Avril à Monpazier.
Le Président René CALVÈS, Maxime LACOMBE entourent Monsieur BARTHE.*



NOUVELLES DU COLLÈGE HENRI IV

Ce lundi 21 Avril 1997, les élèves germanistes de 5ème et 4 ème du Collège Henri IV de Bergerac et leurs correspondants allemands du lycée de Heide (Schleswig-Holstein), accueillis au départ du car par Monsieur Lacombe, organisateur de cette journée, ont pu faire cette année encore, grâce à la générosité de l'Amicale des Anciens élèves du Lycée Henri IV, une très belle excursion. Ils ont découvert la vallée de la Dordogne, les bastides de Beaumont et de Monpazier. Ils ont particulièrement apprécié la visite du gouffre de Proumeyssac, très bien mis en valeur par les effets de lumières et la musique et... l'aire de Jeux du site, après la visite.

A midi, le Président, Monsieur Calvès, et les membres de l'Amicale des anciens élèves attendaient le groupe au restaurant Prigent, à Monpazier, pour lui offrir un repas raffiné et copieux.

Monsieur de Vençay, Principal du Collège Henri IV, et son épouse ont rejoint l'assemblée où régnait une ambiance chaleureuse et cordiale. Monsieur le Professeur Barthe, doyen de l'Amicale, racontait des anecdotes avec beaucoup d'humour.

Sur le chemin de retour, à travers la forêt de la Bessède, un arrêt à Biron a permis d'admirer la château et de faire une belle photo de groupe.

Monsieur le Principal du Collège Henri IV, les professeurs allemands et français, responsables des deux groupes, ne peuvent que se réjouir du succès de cette journée et remercient une fois de plus les membres de l'Amicale des anciens élèves, pour l'intérêt qu'ils portent à l'échange scolaire Bergerac-Heide et pour leur contribution à la réussite du séjour des Allemands, leur permettant ainsi de garder de notre région un très bon souvenir.

(Compte-rendu de Madame Dubernat transmis par
Monsieur le Principal A. de Vençay).

NB - Une exposition très intéressante sur l'histoire du Collège Henri IV se déroule actuellement dans les locaux rue Lakanal.

NÉCROLOGIE

Docteur Guy GUÉNON des MESNARDS
Guy LAVANDIER
Pierre MAZEAU
Maxime LACOMBE
Guy FILHOULAUD

Nous avons été informés du décès de Madame Marguerite MOUROT, née LACHENAL, qui pendant plus de vingt ans fut chargée de la classe préparatoire au collège de Bergerac.

Les anciens élèves se souviennent encore de sa bienveillante douceur. Elle fut avec Madame VERPRAT, sa collègue, le type de ces maîtresses émérites ayant le rôle délicat de favoriser l'éclosion des intelligences enfantines.



Au centre de la photo, Madame MOUROT qui vient de nous quitter à 107 ans.

IN MEMORIAM

Nous l'aimions,

Nous aimions ses qualités de cœur et d'esprit; quand il nous rencontrait il avait toujours un mot aimable, et, s'il comprenait qu'il pouvait rendre un service, il n'hésitait pas un seul instant, fut-ce aux dépens de ses propres occupations.

Honnête et courageux, s'il sut bien mener sa barque, ce ne fut jamais aux dépens des autres et surtout de son personnel car il avait le sens du social. Mais s'il lui arrivait d'avoir des colères parfois violentes, ce n'était qu'à cause des procédés malhonnêtes dont il avait eu à se plaindre.

Il se faisait une joie d'organiser nos sorties, et s'il excellait à choisir un menu, c'était essentiellement le plaisir de se retrouver entre amis qui faisait son bonheur.

Comment ne pas penser à ce camarade de Collège retrouvé par hasard alors que celui-ci, retourné dans son Italie ancestrale, cherchait à retrouver ses souvenirs de jeunesse. Ils ne se quittèrent pas de tout son séjour et il en fut toujours ainsi lorsque Enzo BARTOLI revenait participer à nos réunions annuelles. Il nous a fait savoir de loin combien cette mort l'avait affecté.

Très attaché aux traditions familiales, Maxime avait la pudeur de ses sentiments. Il avait acquis au plus haut du cimetière de Bouniagues où il avait passé sa jeunesse l'emplacement de sa tombe, tandis que son père reposait plus bas sous les cyprès.

Dors en paix, vieux camarade, tes amis garderont ta mémoire jusqu'à ce qu'ils te rejoignent à leur tour.

Nous l'aimions.

(Jean BARTHE à son ami Maxime LACOMBE, Vice-Président de notre société).

ECHOS de l'AZUR

Journal de la coopérative de l'internat du Collège de Jeunes Filles de Bergerac

(Décembre 1937)

MARIAGES

Nous avons le plaisir d'annoncer la mariage d'Adrienne AMBLARD, de Nicole du SEUTRE et France LAFON. Nous leur adressons nos vœux de bonheur.

NAISSANCES

Mme MARTIN, professeur, est l'heureuse maman d'un petit Claude.

Mme MAUMONT (Marcelle CLUZEAU) d'un petit Jean-Claude.

Mme GELBART (S. AMANTON) d'un petit Jean-Jacques.

Nous félicitons les heureux parents.

(22 Juin 1936)

THÉÂTRE

Mardi soir, grande animation parmi les grandes ! Vous ne devineriez jamais ! Avez-vous deviné ? Non. Et bien voilà ! Nous allons à la revue "Tout va très bien". Nous sommes arrivées au théâtre. Nous suivons un long couloir et entrons dans la salle; elle est brillamment éclairée, il y a foule. Pendant trois heures nous assistons tour à tour émues, ravies ou amusées aux scènes si variées de la revue. Les scènes locales nous plaisent particulièrement. Nous admirons le talent et l'ingéniosité de l'auteur, la variété des décors, la fraîcheur et parfois la somptuosité des costumes. Minuit. Le rideau se baisse au milieu de nombreux applaudissements. Nous voudrions rester encore. Nous revenons au Collège toutes joyeuses et exhortées d'une aussi bonne soirée.

(18 Décembre 1936)

Maman

J'ai le bonheur d'avoir une maman. Je l'aime beaucoup maman. Maman ! c'est un mot bien doux à prononcer, un mot qui dit tant de choses ! Je n'ai pas d'être plus cher au monde que maman. D'ailleurs, je lui dois la vie et je lui dois mon bonheur d'aujourd'hui. Son seul souci est que ses enfants soient heureux. Il m'est si doux de pouvoir lui confier mes peines, pas encore très graves, mais qu'elle comprend fort bien : une maman comprend tout. Combien de fois, étant malade, je me suis réveillée, le matin, maman près de moi, tenant ma main; combien de fois m'a-t-elle aidée le soir à faire mes devoirs, lorsque je pleurais sur mes cahiers. Combien de fois a-t-elle veillé pour me tricoter une veste et un pull-over ! Aussi je travaille le mieux possible pour lui apporter, le samedi, un carnet de notes satisfaisant. Je suis contente quand je la vois, ce jour-là, sur le pas de la porte et que je peux lui crier du fond de la cour : "..., je suis première". Elle est bien heureuse, et je l'embrasse longtemps. Je dois bien lui obéir, la servir, lui vouer toute ma reconnaissance. Je ne lui ferai pas de peine, je la respecterai. Je dois faire tout mon possible pour la satisfaire et bien lui montrer que je l'aime vraiment beaucoup. Lorsque je vois passer les pauvres petites orphelines dans leur triste uniforme, je me dis : Comme je suis heureuse d'avoir une maman qui me chérit et comme je dois l'aimer !"

Mais... comment l'aimer assez ?

SUSY COQ 5ème A

« Où le Moulin de Malfourat fit tourner la tête de Rabelais »

Frère François avait été chargé d'une mission importante par Monseigneur Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais et abbé de Ligugé. Il venait de séjourner longuement à Saussignac où il avait passé des heures exquises en de doctes discussions avec le bon chapelain qui joignait à l'érudition l'agrément d'un caveau bien garni de bouteilles poussiéreuses.

Aussi, n'est ce pas sans mélancolie qu'il avait quitté son hôte pour se diriger vers Cahuzac où se dressait la fière forteresse des Madaillan. Un robuste mulet du Poitou lui servant de monture, il avait suivi par Gageac un chemin de crête, empruntant parfois le tracé d'une ancienne voie romaine.

Malgré sa tristesse, frère François était trop un homme de la nature pour ne pas éprouver du plaisir dans la contemplation d'une campagne agréablement accidentée où le vert sombre des bois et celui plus clair des prairies alternaient avec les tâches jaunes des fromentaux bien que commençât à s'affirmer la prépondérance de la vigne.

Point ne s'arrêta à Montcuq, dont le chef était coiffé d'un château qui lui parut en piteux état. Une heure plus tard, il aperçut un moulin dont les ailes neuves tournaient au soleil. Il y parvint bientôt et ne put retenir un cri d'admiration devant la beauté du spectacle : « N'est ce pas que la vue est belle de mon moulin ? » fit une voix dans son dos. Rabelais, faisant demi-tour, se trouva nez à nez avec un silène rustique, au nez luisant, à la barbe en broussaille et à la poitrine velue. « Où suis-je, mon ami ? » demanda prudemment le moine.

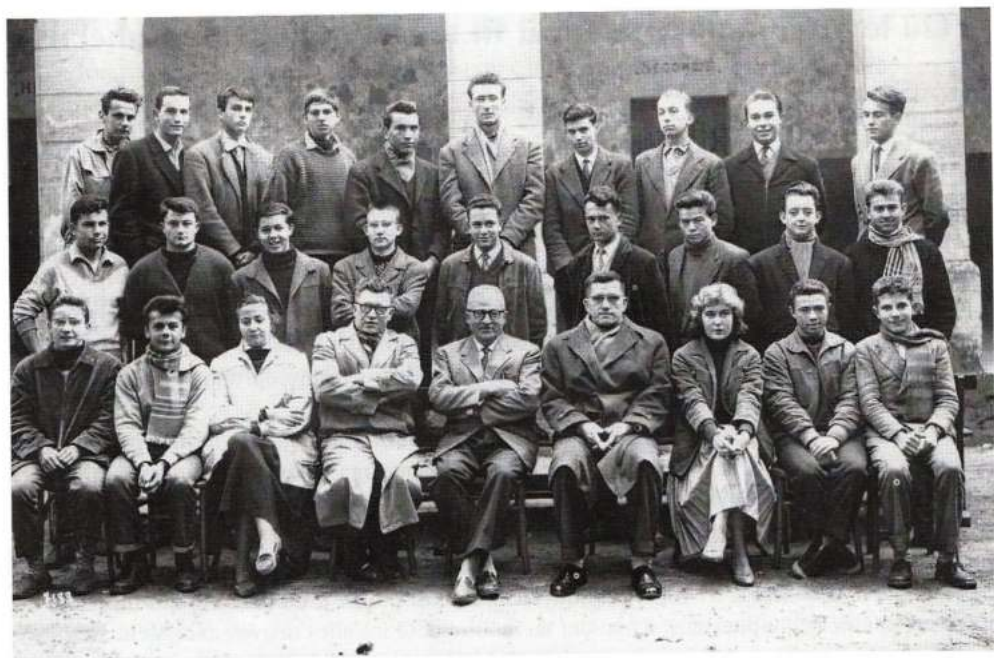
« C'est ici le Moulin de Malfourat que j'exploite pour mon maître, le seigneur de Monbazillac. Mais j'ai aussi la surveillance des vigneronns dans cette partie du domaine. Suivez-moi, mon frère, et boirez médecine capable de guérir les mourants à moins que vous n'apparteniez à cette gent qui préfère l'eau des fontaines. » « Point ne faut mépriser les dons du ciel », répondit précipitamment Rabelais.

Il suivit son guide dans un véritable souterrain où somnolaient au frais futailles majestueuses.

Cet élixir, dit le meunier en tendant à Rabelais un lourd gobelet, ne doit être bu qu'à la grande lumière. - « Quelle splendeur ! », s'exclama frère François, faisant miroiter son verre au soleil. « Aucun diamant de la couronne n'a de plus beau reflet ; et quel arôme ! ajouta-t-il, quel bouquet ! Il me semble qu'un fleuve de miel coule dans ma bouche. Le Christ n'eut point boisson meilleure au Noces de Cana ! »,

Sans remarquer le sourire narquois du tentateur, le malheureux ne put résister à l'offre d'un second gobelet suivi d'un troisième, ... jusqu'au moment où le meunier le mit sur son mulet qu'il fit démarrer d'une tape vigoureuse. La bête partit au galop; privée de direction, elle dévala la pente et ne s'arrêta que dans une engageante prairie bordant la Gardonnette. Elle y laissa doucement glisser à terre le moine à demi-inconscient, et frère François ne tarda pas à sombrer dans un profond sommeil où il rêva qu'il était admis dans l'Abbaye de Thélème.

Un texte de Jean BARTHE



*Monsieur le Principal FAUGÈRE entouré des professeurs Charles SENNE et CAPMARTIN
(on reconnaît en haut à droite Henri NALLET futur Ministre)*



Monsieur le Principal MAURT entouré des professeurs Raymond PERBOIRE et Henri SICARD (futur Maire de Bergerac)

**ADHÉRENTS !
AMPLIFIEZ LE RAYONNEMENT
DE VOTRE ASSOCIATION**

**LES ANCIENS DOIVENT
INFORMER LES JEUNES**

**PARCE QUE LA FORCE
DE NOTRE ASSOCIATION
DEPEND DU NOMBRE DES
ADHÉRENTS**

Pour chaque adhérent ANCIEN

... un adhérent NOUVEAU

Devenez **PARRAIN !**



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
- A QUATRE CENTS EXEMPLAIRES -
RÉSERVÉS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Dépôt légal du 3ème trimestre 1997

IMPRIMERIE COPIE-SERVICE BERGERAC
